

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie : N° S19-0000395

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5346 Société : RAM 73306

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MouLATIF mostaFA Date de naissance : 16.02.62

Adresse : MOME

Tél. : 06.67.26.39.59 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Ao 12/09/2023

Date de consultation : 26/06/2023

Nom et prénom du malade : Dra. Farouk Rachid Age : 54 Ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :



En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 30 AOUI 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 30/09/2023

Signature de l'adhérent(e) : J. b

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/07/23	(S)			<i>Dr. MSIKA Salma Pneumologie Hôpital 20 Août 1953 Casablanca</i>
19/07/23 C/M			120	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
28/07/23		

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>D. HAFDII (Signature) Cardiologue B. Résidence Haytam, Hay El Aïcha Sidi Moumen - Casablanca Tel: 052716626</i>	12/07/23	L'echocardiogramme	800 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE			CCEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553	G	
	B			
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

Dr HAFDI Karim

CARDIOLOGUE

Maladies du Coeur et des Vaisseaux

- Ex praticien à l'Hôpital Cochin Saint Vincent de Paul (Paris)
- Ex praticien au CHU Ibn Rochd



الدكتور حفيظي كريم

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

- طبيب سابق بمستشفى كوشان بباريس
- طبيب سابق بمستشفى ابن رشد

- Diplôme d'Echocardiographie de la Faculté de Bordeaux - SEGALEN
- Diplôme d'Ultrasonographie Vasculaire de l'Université la Sorbonne
- Diplôme de Cardiologie Pédiatrique de l'Université Paris - Descartes

Casablanca, le

13/07/2023

Mme DAFAOUI RACHIDA

COMPTE RENDU D'ECHOCARDIOGRAPHIE

COMMENTAIRES :

- Ventricule gauche non dilaté, non hypertrophié, de bonne contractilité globale et segmentaire, FEVG=64%
- Absence de thrombus, pas d'image d'anévrisme.
- Flux mitral type I
- PRVG normales
- OG non dilatée (15cm2), libre d'échos à l'ETT
- Valve mitrale fine, sans fuite ni sténose significative (IM minime)
- Sigmoïdes aortiques fines, d'ouvertures conservée, pas de fuite ni sténose significative
- Ventricule droit non dilaté de fonction systolique conservée (TAPSE=23 mm)
- Pressions pulmonaires normales (PAPs à 22 mmHg pour une POD estimée à 5mmHg, temps d'accélération pulmonaire normal à 147ms))
- VCI non dilatée (16mm) et compliant
- Aorte initiale de calibre normal
- Péricarde sec.

CONCLUSION :

Bonne fonction systolique du VG (FEVG=6%)

PRVG normales

Absence de valvulopathie significative (IM)

Absence de signes d'hypertension pulmonaire (A CE JOUR)

Dr. HAFD Cachet et Signature

Cardiologue
N°3, Résidence Haytam, Hay El Walaa
Sidi Moumen - Casablanca
Tél.: 05 22 71 66 36



Casablanca, le : 26/06/2023

ORDONNANCE

Docteur : Doufouri Belhida

• Afi shams

• Antacal, exposé aux déchets de orceux.

- Advair pour prenir à nasal pelle
- ~~suspension~~

→ Faire un Echocardiogramme

Dr. HAFDI Karim
Cardiologue

N°3, Résidence Haytam, Hay El Wataa
Sidi Moumen - Casablanca
Tel.: 05 22 71 66 36

cordolet

Dr. MSIKA Salma
Pneumologue
Hôpital 20 Août 1953 Casablanca

Dr HAFDI Karim

CARDIOLOGUE

Maladies du Coeur et des Vaisseaux

- Ex praticien à l'Hôpital Cochin Saint Vincent de Paul (Paris)
- Ex praticien au CHU Ibn Rochd



الدكتور حفيظي كريمه

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

- طبيب سابق بمستشفى كوشان بباريس
- طبيب سابق بمستشفى ابن رشد

- Diplôme d'Échocardiographie de la Faculté de Bordeaux - SEGALEN
- Diplôme d'Ultrasonographie Vasculaire de l'Université la Sorbonne
- Diplôme de Cardiologie Pédiatrique de l'Université Paris - Descartes

Casablanca, le

Facture F/2018/4228

INPE: 091204008

ICE: 002078114000087

DATE : 13/07/2023

Mme : DAFAOUI RACHIDA

Date	Service	Quantité	Prix unitaire	Montant TTC
13/07/2023	ECHOCOEUR	1 Unité(s)	800.00	800.00

Total TTC

800.00 DH

Arrêter la facture à la somme de: huit cents DHs TTC

Dr. HAFDI Karim
Cardiologue
N°3, Résidence Haytam, Hay El Walaa
Sidi Moumen - Casablanca
Tél.: 05 22 71 66 36